

GLOSSAIRE DE TERMES COMMERCIAUX ET CONNEXES

Kennedy Round	Sixième ronde de négociations commerciales multilatérales.
Libéralisation	Réductions des droits de douane et des autres mesures qui restreignent le commerce mondial, unilatéralement, bilatéralement ou multilatéralement. La libéralisation du commerce a été le grand objectif de toutes les négociations commerciales sous l'égide du GATT.
Libéralisation du commerce	Expression générale décrivant le processus graduel d'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires. Les sept rondes de négociations menées sous l'égide du GATT depuis 1947 ont grandement contribué à libéraliser le commerce entre pays industrialisés.
Libre-échange	Concept économique utilisé à des fins analytiques pour désigner une situation de commerce non entravé par des restrictions gouvernementales; terme également utilisé de façon générale pour qualifier le résultat final d'un processus de libéralisation du commerce. Libéralisation du commerce est l'expression utilisée pour qualifier les progrès accomplis dans le passage à une situation de libre-échange.
Liste tarifaire	Liste détaillée des marchandises qu'un pays importe et donnant les droits d'importation applicables à chaque produit.
Loi sur les licences d'exportation et d'importation	Loi canadienne qui fournit le mécanisme (licences) par lequel les exportations depuis le Canada et les importations au Canada peuvent être contrôlées. Trois listes de contrôle sont prévues par la Loi : une Liste de marchandises d'importation contrôlée, une Liste de marchandises d'exportation contrôlée et une Liste de pays visés par contrôle. Tout produit énuméré sur les deux premières listes ou toute exportation vers un pays de la troisième liste nécessite une licence dont les conditions de délivrance peuvent être prescrites par décret du Conseil.
Loi sur les douanes	Loi canadienne qui fonde les pratiques douanières du Canada.
Loi sur les mesures spéciales d'importation (LMSI)	Loi canadienne adoptée en 1984 après quatre années d'études et de débats. Incorpore les droits et obligations du Canada découlant du Tokyo Round dans le domaine des droits antidumping et compensatoires et des mesures de sauvegarde. Prévoit des mesures essentiellement similaires pour les procédures antidumping et compensatrices : les enquêtes sur l'existence d'un dumping et d'un subventionnement et sur leur marge sont menées par Revenu national, et les enquêtes sur l'existence d'un préjudice par le Tribunal canadien des importations.